



MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANGÈLE-DE-MÉRICI
23, rue de la Fabrique
Sainte-Angèle-de-Mérici (Québec) G0J 2H0
Téléphone : 418 775-7733 Télécopieur : 418 775-5722
<http://municipalite.sainte-angele-de-merici.qc.ca>

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du 17 août 2020, tenue à 20 h 00 à la salle communautaire, sise au 510, avenue de la Vallée, Sainte-Angèle-de-Mérici.

Sont présents :

Monsieur	Michel Côté	Maire
Madame	Dolorès Bélanger	Conseillère, siège no 1
Madame	Myleine Gauthier	Conseillère, siège no 2
Madame	Francine Bezeau	Conseillère, siège no 3
Madame	Marie-France Dupont	Conseillère, siège no 4
Monsieur	Réginald Dionne	Conseiller, siège no 5
Madame	Carole Ferraris	Conseillère, siège no 6

Madame Annie Fraser, directrice-générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

20-08-145 Sur la proposition de madame Marie-France Dupont, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour suivant.

Adoptée

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 6 JUILLET ET 20 JUILLET 2020

3. ADMINISTRATION

3.1. **RÉSOLUTION DE CONCORDANCE ET DE COURTE ÉCHÉANCE RELATIVEMENT À UN EMPRUNT PAR OBLIGATIONS AU MONTANT DE 2 247 000 \$ QUI SERA RÉALISÉ LE 2 SEPTEMBRE 2020**

3.2. **RÉSOLUTION D'ADJUDICATION RELATIVE À UN EMPRUNT AU MONTANT DE 2 247 000 \$**

3.3. **APPROVISIONNEMENT EN PRODUITS PÉTROLIERS**

3.4. **FORFAIT ET ÉQUIPEMENT CELLULAIRE**

3.5. **OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL À PARTIR DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2020**

4. TRÉSORERIE

4.1. PRÉSENTATION DES RAPPORTS DE DÉPENSES

4.1.1. *Liste des dépenses incompressibles payées en juillet 2020 (annexe 1)*

4.1.2. *Rémunération des employés municipaux et des élus*

4.1.3. *Engagements des dépenses*

4.1.4. *Autorisation de paiement des dépenses (annexe 2)*

4.1.5. *Suivi des dépenses en lien avec le budget 2020*

5. **TRAVAUX MUNICIPAUX**
6. **SÉCURITÉ PUBLIQUE**
 - 6.1. **CAMION INCENDIE**
7. **URBANISME**
 - 7.1. **ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2020-03 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 2010-06**
8. **LOISIRS ET CULTURE**
 - 8.1. **GRATUITÉ DE LA SALLE COMMUNAUTAIRE AU PROFIT DE LA MAISON MARIE-ÉLISABETH**
 - 8.2. **RÉOUVERTURE DE LA SALLE COMMUNAUTAIRE**
9. **HYGIÈNE DU MILIEU**
10. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
11. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Adoptée

2. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 6 JUILLET ET 20 JUILLET 2020

20-08-146 Sur la proposition de madame Myleine Gauthier, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter les procès-verbaux de la séance ordinaire du 6 juillet 2020 et la séance extraordinaire du 20 juillet 2020.

Adoptée

3. ADMINISTRATION

3.1. RÉSOLUTION DE CONCORDANCE ET DE COURTE ÉCHÉANCE RELATIVEMENT À UN EMPRUNT PAR OBLIGATIONS AU MONTANT DE 2 247 000 \$ QUI SERA RÉALISÉ LE 2 SEPTEMBRE 2020

ATTENDU QUE conformément aux règlements d'emprunts suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Mérici souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance, pour un montant total de 2 247 000 \$ qui sera réalisé le 2 septembre 2020, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
2018-04	1 649 563 \$
2018-04	597 437 \$

ATTENDU QU' il y a lieu de modifier les règlements d'emprunts en conséquence;

ATTENDU QUE conformément au 1^{er} alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cette émission d'obligations et pour le règlement d'emprunt numéro 2018-04, la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Mérici souhaite émettre pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

20-08-147 Il est proposé par monsieur Réginald Dionne et résolu unanimement :

QUE les règlements d'emprunts indiqués au 1^{er} alinéa du préambule soient financés par obligations, conformément à ce qui suit :

1. les obligations, soit une obligation par échéance, seront datées du 2 septembre 2020;
2. les intérêts seront payables semi-annuellement, le 2 mars et le 2 septembre de chaque année;
3. les obligations ne seront pas rachetables par anticipation; toutefois, elles pourront être rachetées avec le consentement des détenteurs conformément à la Loi sur les dettes et les emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7);
4. les obligations seront immatriculées au nom de Service de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) et seront déposées auprès de CDS;
5. CDS agira au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation, agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents, tel que décrit dans le protocole d'entente signé entre le ministre des Affaires municipales du Québec et CDS;
6. CDS procédera au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le conseil autorise le (la) secrétaire-trésorier(ère) ou trésorier(ère) à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé « Autorisation pour le plan de débits préautorisés destiné aux entreprises »;

7. CDS effectuera les paiements de capital et d'intérêts aux adhérents par des transferts électroniques de fonds et, à cette fin, CDS prélèvera directement les sommes requises dans le compte suivant :

CD DE MONT-JOLI - EST DE LA MITIS
1553, BOUL. JACQUES CARTIER
MONT-JOLI, QC
G5H 2V9

8. Que les obligations soient signées par le (la) maire et le (la) secrétaire-trésorier(ère) ou trésorier(ère). La Municipalité de Sainte-Angèle-de-Mérici, tel que permis par la Loi, a mandaté CDS afin d'agir en tant qu'agent financier authenticateur et les obligations entreront en vigueur uniquement lorsqu'elles auront été authentifiées

QUE en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2026 et suivantes, le terme prévu dans le règlement d'emprunt numéro 2018-04 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 2 septembre 2020), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

Adoptée

3.2. RÉOLUTION D'ADJUDICATION RELATIVE À UN EMPRUNT AU MONTANT DE 2 247 000 \$

Soumissions pour l'émission d'obligations

Date d'ouverture :	17 août 2020	Nombre de soumissions :	3
Heure d'ouverture :	11 h	Échéance moyenne :	4 ans et 1 mois
Lieu d'ouverture :	Ministère des Finances du Québec	Date d'émission :	2 septembre 2020
Montant :	2 247 000 \$		

ATTENDU QUE conformément aux règlements d'emprunts numéros 2018-04, la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Mérici souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance;

ATTENDU QUE la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Mérici a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission d'obligations, datée du 2 septembre 2020, au montant de 2 247 000 \$;

ATTENDU QU' à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu trois soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

1 - FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

211 000 \$	0,75000 %	2021
214 000 \$	0,85000 %	2022
217 000 \$	0,95000 %	2023
220 000 \$	1,05000 %	2024
1 385 000 \$	1,10000 %	2025

Prix : 98,67500

Coût réel : 1,40299 %

2 - VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE INC.

211 000 \$	0,70000 %	2021
214 000 \$	0,75000 %	2022
217 000 \$	0,85000 %	2023
220 000 \$	0,95000 %	2024
1 385 000 \$	1,10000 %	2025

Prix : 98,51119

Coût réel : 1,42215 %

3 - VALEURS MOBILIÈRES DESJARDINS INC.

211 000 \$	0,70000 %	2021
214 000 \$	0,75000 %	2022
217 000 \$	0,85000 %	2023
220 000 \$	0,95000 %	2024
1 385 000 \$	1,05000 %	2025

Prix : 98,00300

Coût réel : 1,51542 %

ATTENDU QUE le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. est la plus avantageuse;

20-08-148 Il est proposé par madame Marie-France Dupont, appuyé par madame Carole Ferraris et résolu à l'unanimité :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QUE l'émission d'obligations au montant de 2 247 000 \$ de la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Mérici soit adjugée à la firme FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.;

QUE demande soit faite à ce(s) dernier(s) de mandater Service de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) pour l'inscription en compte de cette émission;

QUE CDS agisse au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation, agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents, tel que décrit dans le protocole d'entente signé entre le ministre des Affaires municipales du Québec et CDS;

QUE CDS procède au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le conseil autorise le (la) secrétaire-trésorier(ère) ou trésorier(ère) à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé « Autorisation pour le plan de débits préautorisés destiné aux entreprises »;

QUE le (la) maire et le (la) secrétaire-trésorier(ère) ou trésorier(ère) soient autorisés(es) à signer les obligations

visées par la présente émission, soit une obligation par échéance.

Adoptée

3.3. APPROVISIONNEMENT EN PRODUITS PÉTROLIERS

CONSIDÉRANT QUE l'ensemble des réservoirs sont neuf et nouvellement installer;

20-08-149 Il est proposé par madame Marie-France Dupont et résolu à l'unanimité des conseillers d'aller en appel d'offre par invitation pour une période de 2 ans.

Adoptée

3.4. FORFAIT ET ÉQUIPEMENT CELLULAIRE

20-08-150 Il est proposé par monsieur Réginald Dionne et résolu à la majorité des conseillers d'offrir aux employés de la municipalité, qui n'ont pas de cellulaire fournie par leur employeur dans leur avantage, des forfaits avantageux en téléphonie à condition que les employés concernés acceptent de rembourser la municipalité par prélèvement direct sur la paye ou tout autre modalité convenant à l'employeur. En cas de départ, tous les frais encourus seront à la charge de l'employé.

Adoptée

3.5. OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL À PARTIR DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2020

20-08-151 Sur la proposition de madame Francine Bezeau et résolu à l'unanimité des conseillers d'ouvrir le bureau municipal au public à partir du 1^{er} septembre 2020.

Adoptée

4. TRÉSORERIE

4.1. PRÉSENTATION DES RAPPORTS DE DÉPENSES

4.1.1. *Liste des dépenses incompressibles payées en juillet 2020 (annexe 1)*

4.1.2. *Rémunération des employés municipaux et des élus*

<u>DATE</u>	<u>À L'ORDRE DE</u>	<u>MONTANT</u>
JUILL. 2020	Rémunération (brute) employés et élus municipaux (28 juin au 25 juillet 2020)	32 535.72 \$

Adoptée

4.1.3. *Engagements des dépenses*

20-08-152 Sur la proposition de monsieur Réginald Dionne, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'engager les dépenses suivantes pour un montant total de 1 100 \$, taxes en sus.

1.	ADMINISTRATION	
	Divers	<u>100.00 \$</u>
	TOTAL D'ADMINISTRATION :	100.00 \$
2.	VOIRIE	
	Divers	1 000 \$

TOTAL VOIRIE : 1 000 \$
TOTAL ENGAGEMENT DE DÉPENSES D'AOÛT 2020: 1 100 \$

Adoptée

4.1.4. Autorisation de paiement des dépenses (annexe 2)

20-08-153 Sur la proposition de madame Marie-France Dupont, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le paiement des dépenses, au montant de 904 091.67 \$. (Annexe 2)

Adoptée

4.1.5. Suivi des dépenses en lien avec le budget 2020

Suivi du budget et Dépenses						
Juillet 2020						
Charges						
				Budget	Dépenses	%
ADM générale						
	Conseil			66 879 \$	35 125.83 \$	52.52 %
	Gestion financière et administrative			191 927 \$	108 160.47 \$	56.36 %
	Grefe-Élections			4 625 \$	\$	0 %
	Évaluation			29 109 \$	13 065.82 \$	44.89 %
	Gestion personnel			20 396 \$	11 662.60 \$	57.18 %
	Autres/Concierge			36 872 \$	18 966.93 \$	51.44 %
ADM générale (moyenne utilisée)				349 808 \$	186 981.65 \$	53.45 %
Sécurité publique						
	Police			49 105 \$	\$	0 %
	Sécurité incendie			75 564 \$	27 898.01 \$	36.92 %
	Sécurité civile			11 094 \$	10 980.70 \$	98.98 %
	Encadrement chiens				277.16	
Sécurité publique (moyenne utilisée)				135 763 \$	39 155.87 \$	28.84 %
Transport						
	Voirie municipale			226 252 \$	73 574.15 \$	32.52 %
	Enlèvement de la neige			257 364 \$	159 604.23 \$	62.01 %
	Éclairage des rues			10 000 \$	7 065.23 \$	70.65 %
	Circulation et stationnement			\$	\$	%
	Transport collectif			14 470 \$	9 646.43 \$	66.67 %
Transport (moyenne utilisée)				508 086 \$	249 890.04 \$	49.18 %
Hygiène du milieu						
	Approvisionnement et traitement de l'eau			24 607 \$	13 086.44 \$	53.18 %
	Réseau distribution de l'eau			24 070 \$	11 546.92 \$	47.97 %
	Traitement eaux usées			26 193 \$	10 313.44 \$	39.37 %
	Réseau d'égouts			20 179 \$	10 571.98 \$	52.39 %
	Matières résiduelles			121 808 \$	78 703.69 \$	64.61 %
Hygiène du milieu (moyenne utilisée)				216 857 \$	124 222.47 \$	57.28 %
Santé et bien-être						
	Aménagement, urbanisme et zonage			7 500 \$	4 841.00 \$	64.55 %
	Promotion et développement économique			33 459 \$	16 230.26 \$	48.51 %
	Aménagement, urbanisme et développement			3 333 \$	1 507.54 \$	45.23 %
Aménagement, urbanisme et développement (moyenne utilisée)				36 792 \$	17 737.80 \$	48.21 %
Loisirs, Halte routière, culture						
	Salle paroissiale			14 088 \$	5 536.19 \$	39.30 %
	Loisirs			42 917 \$	16 475.54 \$	38.39 %
	Loisirs inter municipal			45 276 \$	14 875.78 \$	32.86 %
	Halte routière			4 491 \$	3 457.04 \$	76.98 %
	Autres			14 914 \$	9 942.52 \$	66.67 %
Loisirs, Halte routière (moyenne utilisée)				121 686 \$	51 754.18 \$	42.53 %

Activités culturelles			
Bibliothèque - 1er étage	6 702 \$	3 220.59 \$	48.05 %
Centre multiculturel - 2ème étage	12 300 \$	7 244.95 \$	58.90 %
Activités culturelles (moyenne utilisée)	19 002 \$	10 465.54 \$	55.08 %
Frais de financement			
Intérêts	64 406 \$	6 723.38 \$	10.44 %
Autres frais de financement	10 878 \$	668.91 \$	6.15 %
Total des frais de financement	75 284 \$	7 392.29 \$	9.82 %
Total des charges	1 470 778 \$	692 440.84 \$	47.08 %
Affectations			
Activités d'investissement			
Achat camions et équipements	135 000 \$	147 528.50 \$	109.28 %
Bibliothèque & Centre multiculturel			%
Édifice municipal			%
Salle communautaire	9 500 \$	\$	%
Aqueduc		18 482.06 \$	%
Égouts		1 275.61 \$	%
PPASEP-Analyse vulnérabilité		-20 518.13 \$	
Chemin local 1 & 2		782 868.74 \$	%
Chemin local 1 & 2-Phase 2		12 425.20 \$	
Réseau rue Laurent-Thibeault		7 678.58 \$	
Érosion - Chemin du Portage		1 449.85 \$	%
Total activités d'investissement	144 500 \$	951 190.41 \$	658.26 %
Excédent (Déficit) accumulé			
Remboursement en capital-Mun	54 625 \$	-30 147.75 \$	-55.19 %
Remboursement en capital-Gouv	136 075 \$	45 700.00 \$	33.58 %
Total excédent (Déficit) accumulé	144 128 \$	18 037.82 \$	12.52 %
Excédent de fonctionnement non affecté	(46 572 \$)		
Total des affectations	288 628 \$	969 228.23 \$	335.81 %

5. TRAVAUX MUNICIPAUX

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

6.1. CAMION INCENDIE

CONSIDÉRANT QUE le camion incendie appartient à la municipalité de Sainte-Angèle-de-Méridi;

CONSIDÉRANT QUE toutes les sorties de notre camion ne sont pas comptabilisés lorsqu'il sort à l'extérieur de Sainte-Angèle;

CONSIDÉRANT QU' il est souhaitable d'avoir un registre des sorties de notre camion à la municipalité de Sainte-Angèle, afin de prouver la nécessité d'avoir un camion incendie sur notre territoire;

POUR CES MOTIFS :

20-08-154 Il est proposé par madame Francine Bezeau et résolu à l'unanimité de demander aux pompiers de Sainte-Angèle de faire un rapport pour toutes les sorties de notre camion que ce soit sur notre territoire ou celui de la MRC.

Adoptée

7. URBANISME

7.1. ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2020-03 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 2010-06

CONSIDÉRANT QUE la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* prévoit que le conseil municipal peut modifier ses règlements en tout temps (L. R. Q., chapitre A-19.1, articles 123 et les suivants);

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire permettre l'usage résidence de tourisme dans les secteurs de la rue Bernard-Lévesque et Laurent-Thibeault-Sud;

CONSIDÉRANT QU' un projet de règlement a été adopté le 6 juillet 2020;

CONSIDÉRANT QU' en raison de l'urgence sanitaire, une consultation écrite a remplacé l'assemblée publique de consultation;

CONSIDÉRANT QU' aucun commentaire n'a été transmis au cours de cette période de consultation;

POUR CES MOTIFS :

20-08-155 Il est proposé par madame Dolorès Bélanger, appuyé par madame Myleine Gauthier, et résolu à l'unanimité que soit adopté le second projet de règlement qui se lit comme suit :

ARTICLE 1 : PRÉAMBULE

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2 : TITRE

Le présent règlement porte le titre de « Règlement numéro 2020-03 modifiant le règlement de zonage 2010-06 au sujet des résidences de tourisme ».

ARTICLE 3 : BUT DU RÈGLEMENT

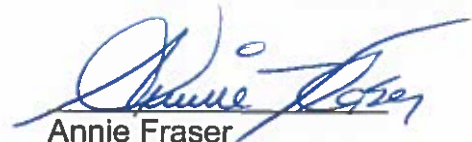
L'objectif de ce règlement est de permettre les résidences de tourisme, soit la location d'un logement pour un terme de moins de 31 jours, dans les zones 22 (HMD) correspondant à la rue Bernard-Lévesque et 50 (HBF) correspondant à la rue Laurent-Thibeault Sud.

ARTICLE 4 : MODIFICATION DE L'ANNEXE 1

L'annexe 1, intitulée « LA GRILLE DES USAGES » et faisant partie intégrante du règlement de zonage 2010-06 est modifiée en ajoutant le chiffre 5834 dans les cases correspondant à la ligne « usages spécifiquement permis » pour les zones 22 (HMD) et 50 (HBF).

ARTICLE 5 : ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la *Loi*.



Annie Fraser
Directrice générale et secrétaire-trésorière



Michel Côté
Maire

Adoptée

8. LOISIRS ET CULTURE

8.1. GRATUITÉ DE LA SALLE COMMUNAUTAIRE AU PROFIT DE LA MAISON MARIE-ÉLISABETH

20-08-156 Sur la proposition de madame Marie-France Dupont, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'offrir la gratuité de la salle communautaire dans le cadre du Challenge de montagne Vélo Plein air au profit de la Maison Marie-Élisabeth qui se tiendra le 12 septembre prochain.

Adoptée

8.2. RÉOUVERTURE DE LA SALLE COMMUNAUTAIRE

20-08-157 Sur la proposition de madame Dolorès Bélanger, il est résolu à l'unanimité des conseillers de rendre accessible à nouveau la salle communautaire à la population à partir de septembre et ce en conformité avec les mesures d'hygiène de la santé publique.

Adoptée


9. HYGIÈNE DU MILIEU

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

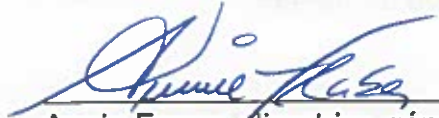
11. LEVÉE DE LA SÉANCE

20-08-158 Sur la proposition de madame Francine Bezeau, il est résolu à l'unanimité des conseillers de levée la séance, il est 21 h 05, l'ordre du jour étant épuisé.

Adoptée



Michel Côté, maire



Annie Fraser, directrice-générale & Secrétaire-trésorière

Je, Michel Côté, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.



Michel Côté, maire



DATE	#PRE	\$PRELEV	#G/L BANQ	TAXE	TOTAL	REPARTITIONS					
#FACTURE		MONTANT	ESCOMPTE	#G/L-C/F	#G/L-ESC	#G/L-DEP	SDEPENSE	TPS/TVH	TVP	RECL. TAXE	DEP. NET
BELL25 BELL MOBILITE INC.											
31-07-20	572	122.48-	54 11200 000								
JUILLET2020		122.48	.00	55 13100 000							
CAP50 LA CAPITALE											
31-07-20	573	388.06-	54 11200 000								
JUILLET 2020		388.06	.00	55 13100 000							
FONDS50 FONDS DE SOLIDARITE FTQ											
31-07-20	574	1,875.70-	54 11200 000								
JUILLET 2020		1,875.70	.00	55 13100 000							
HYDR50 HYDRO-QUEBEC											
31-07-20	575	970.51-	54 11200 000								
610002455506		970.51	.00	55 13100 000							
HYDR50 HYDRO-QUEBEC											
31-07-20	576	1,028.12-	54 11200 000								
610002455507		1,028.12	.00	55 13100 000							
HYDR50 HYDRO-QUEBEC											
31-07-20	577	127.18-	54 11200 000								
610002455508		127.18	.00	55 13100 000							
HYDR50 HYDRO-QUEBEC											
31-07-20	578	95.89-	54 11200 000								
610002455509		95.89	.00	55 13100 000							
HYDR50 HYDRO-QUEBEC											
31-07-20	579	237.59-	54 11200 000								
610002455510		237.59	.00	55 13100 000							
HYDR50 HYDRO-QUEBEC											
31-07-20	580	28.47-	54 11200 000								
610002455511		28.47	.00	55 13100 000							
HYDR50 HYDRO-QUEBEC											
31-07-20	581	157.90-	54 11200 000								
619002445525		157.90	.00	55 13100 000							
HYDR50 HYDRO-QUEBEC											
31-07-20	582	213.69-	54 11200 000								
619902236879		213.69	.00	55 13100 000							
HYDR50 HYDRO-QUEBEC											
31-07-20	583	661.35-	54 11200 000								
661302134142		661.35	.00	55 13100 000							
HYDR50 HYDRO-QUEBEC											
31-07-20	584	200.94-	54 11200 000								
680202073142		200.94	.00	55 13100 000							
HYDR50 HYDRO-QUEBEC											
31-07-20	585	30.24-	54 11200 000								
685602031165		30.24	.00	55 13100 000							

DATE 31-07-2020 15:50:01
 IMPRIME LE 10-08-2020
 MUN. STE-ANGELE-DE-MERICI

JOURNAL DES DEBOURSES

PAGE 6

PERIODE: 2020 - 7

#SEQ JOURNAL: 728

DATE	#PRE	\$PRELEV	#G/L BANQ	TAXE	TOTAL						
#FACTURE		MONTANT	ESCOMPTE	#G/L-C/F	#G/L-ESC						
						***** REPARTITIONS *****					
						#G/L-DEP	\$DEPENSE	TPS/TVH	TVP	RECL.TAXE	DEP.NET
HYDR50 HYDRO-QUEBEC											
31-07-20	586	501.20-	54 11200 000								
695502376543		501.20	.00	55 13100 000							
MEDIAL50 MEDIAL SERVICES-CONSEILS-SST											
31-07-20	587	857.06-	54 11200 000								
59714		857.06	.00	55 13100 000							
MINI50 MINISTERE DU REVENU DU QUEBEC											
31-07-20	588	9,129.42-	54 11200 000								
JUILLET 2020		9,129.42	.00	55 13100 000							
RECE50 RECEVEUR GENERAL DU CANADA											
31-07-20	589	3,443.87-	54 11200 000								
JUILLET 2020		3,443.87	.00	55 13100 000							
TELU50 TELUS QUEBEC											
31-07-20	590	68.13-	54 11200 000								
JUILLET 2020		68.13	.00	55 13100 000							
TELU50 TELUS QUEBEC											
31-07-20	591	710.23-	54 11200 000								
JUIN 2020		710.23	.00	55 13100 000							
VISA50 SERVICES DE CARTES DESJARDINS											
31-07-20	592	295.71-	54 11200 000								
JUILLET2020		295.71	.00	55 13100 000							

21 PRELEV.		21,143.74-			.00						
TOT. FACT.		21,143.74	.00		.00	.00	.00	.00	.00	.00	.00

SOMMAIRE DES REPARTITIONS

G/L #	DATE/COMPT	DESCRIPTION	MONTANT	TOTAL
C 54 11200 000		BANQUE - COMPTE GENERAL	21,143.74-	
C 55 13100 000		FOURNISSEURS	21,143.74	
*** TOTAL ***			.00	

DATE	#CHQ	\$CHEQUE	#G/L BANQ	TAXE	TOTAL	REPARTITIONS				
#FACTURE		MONTANT	ESCOMPTE	#G/L-C/F	#G/L-ESC					
				#G/L-DEP	\$DEPENSE	TPS/TVH	TVP	RECL. TAXE	DEP. NET	
ENTR20 ENTREPRISES CLAVEAU LTÉE										
07-07-20	7341	815,873.24-	54 11200 000							
	DÉCOMPTE 4	119,280.76	.00	55	13100 000					
	DÉCOMPTE 5	696,592.48	.00							
CONRJ50 CONSTRUCTION R.J . BÉRUBÉ INC										
07-07-20	7342	3,364.17-	54 11200 000							
	9483	3,541.23	.00	55	13100 000					
	9516	177.06-	.00							
SQAE50 MINISTRE DES FINANCES										
16-07-20	7343	2,714.39-	54 11200 000							
	219632-5	2,714.39	.00	55	13100 000					
VOIT50 LES VOITURES AUTOACTION INC.										
27-07-20	7344	26,869.73-	54 11200 000							
	20-07-138	26,869.73	.00	55	13100 000					
AUTO10 AUTOMOBILE VILLENEUVE AMQUI										
31-07-20	7345	146.14-	54 11200 000							
	WB17873	146.14	.00	55	13100 000					
AMEN50 LES AMÉNAGEMENTS LAMONTAGNE INC.										
31-07-20	7346	2,032.19-	54 11200 000							
	FT35552	2,032.19	.00	55	13100 000					
COMM50 COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES										
31-07-20	7347	83.69-	54 11200 000							
	2020-09-04	83.69	.00	55	13100 000					
CARQ50 LES DISTRIBUTIONS M.M.T. INC.										
31-07-20	7348	182.15-	54 11200 000							
	712854	10.29	.00	55	13100 000					
	713409	6.04-	.00							
	714870	177.90	.00							
SCF50 S.C.F.P. SECTION LOCALE 1142										
31-07-20	7349	296.74-	54 11200 000							
	JUILLET 2020	296.74	.00	55	13100 000					
CAIN50 CAIN LAMARRE CASGRAIN WELLS										
31-07-20	7350	569.70-	54 11200 000							
	40-0000047498	569.70	.00	55	13100 000					
CHOCO50 CHOCOLATERIE BELJADE										
31-07-20	7351	114.98-	54 11200 000							
	1011036	114.98	.00	55	13100 000					
CENT80 CENTRE REG. SERV. BIBLIOTHEQUE										
31-07-20	7352	5,661.83-	54 11200 000							
	2020-2021	5,661.83	.00	55	13100 000					
CENT50 LA COOP PURDEL										
31-07-20	7353	790.24-	54 11200 000							

DATE 31-07-2020 15:50:00
 IMPRIME LE: 10-08-2020
 MUN. STE-ANGELE-DE-MERICI

JOURNAL DES DEBOURSES

PAGE 2

PERIODE: 2020 - 7

#SEQ JOURNAL: 727

DATE	#CHQ	\$CHEQUE	#G/L BANQ	TAXE	TOTAL	REPARTITIONS					
#FACTURE		MONTANT	ESCOMPTE	#G/L-C/F	#G/L-ESC	#G/L-DEP	\$DEPENSE	TPS/TVH	TVP	RECL.TAXE	DEP.NET
FCJ0120048		68.81	.00	55 13100 000							
FCJ0120932		35.82	.00								
FCK0319535		11.43	.00								
FCL0032242		674.18	.00								
DERY50 DERY TELECOM INC.											
31-07-20	7354	33.92	54 11200 000								
AOUT2020		33.92	.00	55 13100 000							
DEPA50 DEPANNEUR L'ESSENTIEL INC.											
31-07-20	7355	433.09	54 11200 000								
5123		433.09	.00	55 13100 000							
DESRO50 GILLES DESROSIERS											
31-07-20	7356	341.24	54 11200 000								
28-07-2020		95.66	.00	55 13100 000							
28-07-2020		20.20	.00								
32755456		225.38	.00								
DICK50 DICKNER INC.											
31-07-20	7357	171.14	54 11200 000								
31068886		134.36	.00	55 13100 000							
31069564		36.78	.00								
FRASER50 ANNIE FRASER											
31-07-20	7358	71.46	54 11200 000								
JUILLET2020		71.46	.00	55 13100 000							
GROU33 GAZ-O-BAR											
31-07-20	7359	537.42	54 11200 000								
65964659		537.42	.00	55 13100 000							
GROB50 GROUPE BOUFFARD											
31-07-20	7360	4,736.70	54 11200 000								
155613		4,736.70	.00	55 13100 000							
GROU90 GROUPE VOYER INC.											
31-07-20	7361	486.39	54 11200 000								
68433		486.39	.00	55 13100 000							
IMPR50 IMPRESSION NOUVELLE IMAGE											
31-07-20	7362	1,216.08	54 11200 000								
294402		879.22	.00	55 13100 000							
294577		308.13	.00								
294652		28.73	.00								
KEN50 KEN VAUTOUR											
31-07-20	7363	363.30	54 11200 000								
01-07 AU 08-07		181.22	.00	55 13100 000							
10-07 AU 27-07		136.08	.00								
28-07-2020		46.00	.00								
LIEB50 LIEBHERR CANADA LTD											
31-07-20	7364	3,830.98	54 11200 000								
DAR30028124		3,830.98	.00	55 13100 000							

DATE	#CHQ	\$CHEQUE	#G/L BANQ	TAXE	TOTAL	REPARTITIONS				
#FACTURE		MONTANT	ESCOMPTE	#G/L-C/F	#G/L-ESC					
				#G/L-DEP	\$DEPENSE	TPS/TVH	TVP	RECL. TAXE	DEP. NET	
BIOL50 LABORATOIRE BSL INC.										
31-07-20	7365	494.39-	54 11200 000							
	079174	220.75	.00	55	13100 000					
	079175	273.64	.00							
MRCM50 MRC DE LA MITIS										
31-07-20	7367	25,887.72-	54 11200 000							
	37244	250.66	.00	55	13100 000					
	37262	6,231.89	.00							
	37280	527.25	.00							
	37281	1,114.50	.00							
	37282	892.25	.00							
	37283	2,510.03	.00							
	37284	872.28	.00							
	37305	11,810.15	.00							
	37306	1,372.85	.00							
	37335	278.98	.00							
	37346	26.88	.00							
MALL50 MALLETTTE										
31-07-20	7368	517.39-	54 11200 000							
	128942	517.39	.00	55	13100 000					
MACP50 MACPEK INC.-RIMOUSKI										
31-07-20	7369	143.62-	54 11200 000							
	40284148-00	143.62	.00	55	13100 000					
VITR50 NETTOYAGE P.BEAULIEU ENR.										
31-07-20	7370	229.95-	54 11200 000							
	2431	229.95	.00	55	13100 000					
OHMEGA50 LE GROUPE OHMÉGA INC.										
31-07-20	7371	129.35-	54 11200 000							
	36474	129.35	.00	55	13100 000					
PLAB50 P. LABONTÉ & FILS										
31-07-20	7372	74.37-	54 11200 000							
	215860	74.37	.00	55	13100 000					
PURO50 PUROLATOR COURIER LTD										
31-07-20	7373	34.03-	54 11200 000							
	445110681	34.03	.00	55	13100 000					
REAL50 REAL HUOT INC.										
31-07-20	7374	711.78-	54 11200 000							
	5445132	711.78	.00	55	13100 000					
REGI75 AVIS DE MUTATION										
31-07-20	7375	25.00-	54 11200 000							
	202001499386	25.00	.00	55	13100 000					
CLEF50 SERRURIER CLEF MOBILE										
31-07-20	7376	7.80-	54 11200 000							
	256372	7.80	.00	55	13100 000					

DATE 31-07-2020 15:50:00
 IMPRIME LE: 10-08-2020
 MUN. STE-ANGELE-DE-MERICI

JOURNAL DES DEBOURSES

PAGE 4

PERIODE: 2020 - 7

#SEQ JOURNAL: 727

DATE	#CHQ	\$CHEQUE	#G/L BANQ	TAXE	TOTAL	REPARTITIONS					
#FACTURE		MONTANT	ESCOMPTE	#G/L-C/F	#G/L-ESC	#G/L-DEP	\$DEPENSE	TPS/TVH	TVP	RECL.TAXE	DEP.NET
SANI25 SANI-MANIC INC.											
31-07-20	7377	1,867.23-	54 11200 000								
048583		586.37	.00	55 13100 000							
048674		476.00	.00								
048676		804.86	.00								
SERVIC50 SERVICES D'ENTRETIEN QUATRE-SAISONS											
31-07-20	7378	689.85-	54 11200 000								
0039		689.85	.00	55 13100 000							
TRAC50 PIÈCES DE CAMION BSL INC.											
31-07-20	7379	255.75-	54 11200 000								
252117061		255.75	.00	55 13100 000							
TETR50 TETRA TECH QI IMC											
31-07-20	7380	1,396.96-	54 11200 000								
60667121		1,396.96	.00	55 13100 000							
UANN50 UANN CHEVREFILS											
31-07-20	7381	81.00-	54 11200 000								
22-07-2020		81.00	.00	55 13100 000							
XERO50 XEROX CANADA LTEE											
31-07-20	7382	624.57-	54 11200 000								
F56067224		255.97	.00	55 13100 000							
F56225228		235.23	.00								
L50797919		133.37	.00								

41 CHEQUES		904,091.67-			.00						
TOT. FACT.		904,091.67	.00		.00	.00	.00	.00	.00	.00	.00

SOMMAIRE DES REPARTITIONS

G/L #	DATE/COMPT	DESCRIPTION	MONTANT	TOTAL
C 54 11200 000		BANQUE - COMPTE GENERAL	904,091.67-	
C 55 13100 000		FOURNISSEURS	904,091.67	
*** TOTAL ***			.00	